

Les Nations Unies appuient la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale

Niamey, 15 novembre 2013

Depuis le développement de la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) et son adoption en 2011, les agences du Système des Nations Unies (SNU) et la Banque Mondiale ont appuyé le Gouvernement du Niger dans ses efforts. L'élaboration de la Politique a débuté par une étude diagnostic de la protection sociale au Niger suivie d'un processus d'information, de formation et d'échanges avec les acteurs aux niveaux national, régional et local.

Le défi auquel font face le Gouvernement, les acteurs nationaux et partenaires du développement est celui de l'opérationnalisation de cette Politique afin de garantir une protection sociale effective de la population.

Sur la base des acquis du SNU et la Banque Mondiale, les Agences du Système des Nations Unies continueront, de façon conjointe, à appuyer le Niger dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale.

Les interventions, en cours et envisagées, sont en cohérence avec le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015) et les différentes politiques sectorielles du Niger. Du reste, sur la base des priorités nationales, le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD 2014-2018) identifie la protection sociale comme un élément central des interventions du SNU. La protection sociale est aussi une priorité du Cadre d'Accélération des Objectifs du Millénaire pour le Développement (MAF), ainsi que dans les documents programmatiques de la plupart des agences du SNU.

Dans ce cadre, les agences des Nations Unies considèrent les résultats du Forum National sur la Protection Sociale, tenu à Niamey du 12 au 15 novembre 2013, comme une avancée significative dans la construction d'un Socle national de Protection Sociale, selon une approche de systèmes intégrés, comme plate-forme fédératrice et inclusive pour concrétiser la vision de la politique nationale de protection sociale à long terme.

La mise en place de cette plateforme, garantissant un ensemble de prestations et de services essentiels dans les cinq axes de la PNPS à savoir : la sécurité alimentaire et la nutrition ; la sécurité sociale et l'emploi ; les services sociaux de base ; les groupes vulnérables ; et les aspects institutionnels et de pilotage, contribuera à réduire la pauvreté et à prévenir la vulnérabilité et l'exclusion sociale.

Les agences du SNU se tiennent prêtes à raffermir, avec les autres Partenaires Techniques et Financiers, leur contribution dans un effort collectif visant à la mise en œuvre efficace et efficiente de la PNPS.

Fodé NDIAYE
Coordonnateur Résident
du SNU
Représentant Résident du
PNUD
Niger
Cell: (+227) 91 20 83 01
Bur: (227) | 20 73 13 01
Fax: (+227) 20 72 36 30